

Les anémies graves et les anémies pernicieuses progressives signalées par Rosenheim et caractérisées par les œdèmes, les épanchements dans les séreuses, les hémorragies rétinienne, ne s'observent que dans les ulcères chroniques compliqués.

En tous cas, on devra s'abstenir de toute médication active contre l'anémie, le fer et l'arsenic ayant sur l'estomac une action irritante qui déterminerait l'exacerbation des phénomènes douloureux et l'exagération de l'hyperpepsie.

Au bout de deux ou trois mois, si le malade tarde à reprendre des forces, si malgré le repos, le séjour au grand air, il reste pâle, incapable de tout effort, s'il présente des palpitations, de l'essoufflement, on pourra prescrire le fer à petites doses et plutôt sous la forme liquide de *perchlorure de fer*, à la dose de XX à XXX gouttes par jour. Éwald l'administre dans de l'eau albumineuse. On pourra également prescrire l'*arsenic*, sous forme de liqueur de Fowler (VIII à X gouttes) ou de solution de Pearson (XX à XL gouttes) et, mieux encore, en lavement (0 gr. 005 d'arséniate de soude). On prescrira :

Arséniate de soude. . . . .	5 centigrammes.
Eau distillée. . . . .	50 grammes.

une cuillerée à café dans deux cuillerées à bouche d'eau à injecter dans le rectum à l'aide d'une seringue.

Aujourd'hui nous avons dans les *injections sous-cutanées de cacodylate de soude* (5 à 10 centigrammes par jour) un moyen utile de combattre l'anémie sans nuire à l'estomac. On peut aussi administrer ce médicament en lavement :

Cacodylate de soude . . . . .	0 gr. 40
Eau distillée . . . . .	200 grammes.

injecter deux fois par jour 5 centimètres cubes (Renaut).

Il faut en dernier lieu mettre en œuvre les moyens hygiéniques pour assurer le rétablissement complet des malades : *sejour au grand air*, à la campagne ou sur la montagne, à une altitude de 1000 à 1200 mètres, *bains salés, frictions sèches, quotidiennes, etc.*

Les *douches chaudes* seront particulièrement utiles pour combattre les manifestations neurasthéniques qui peuvent persister chez les prédisposés, après la guérison de l'ulcère.

Tels sont les principes généraux du traitement de l'ulcère récent, non compliqué. Il convient maintenant d'examiner comment doit être réglée la marche du traitement.

La première phase sera uniquement constituée par le repos au lit, la diète absolue, les lavements alimentaires, le pansement au bismuth, les applications révulsives. Elle durera, suivant les cas, de 10 à 20 jours.

La deuxième phase est caractérisée par la reprise de l'alimentation qui se composera exclusivement au début de lait écrémé; on donnera d'abord un demi-verre toutes les trois heures, puis au bout de deux jours on rapprochera les doses de lait de deux en deux heures.

On peut alors supprimer un lavement alimentaire si on en donnait trois, ou deux, si on en donnait quatre. Puis on fait prendre trois quarts de verre de

lait toutes les deux heures, puis un verre, de manière à atteindre un litre et demi par jour. La dose maxima à atteindre est deux litres et demi que l'on fera prendre en 10 doses réparties sur douze heures, ou en doses plus fortes, mais plus espacées. A partir de ce moment les lavements alimentaires seront supprimés. Le repos absolu au lit sera maintenu pendant cette période de régime lacté intégral dont la durée variera de trois semaines à un mois ou même deux mois. Suivant les cas le bismuth sera continué ou supprimé.

La troisième étape du traitement est celle où l'on institue le régime lacté mixte : potages au lait et aux pâtes, bouillon léger; œufs à la coque, laits de poule, crèmes; plus tard viandes tendres et blanches, bouillies, réduites en pulpe; ris de veau, cervelles, poissons légers. M. Debove associe au lait la poudre de viande alcalinisée; il fait prendre une, puis deux et trois fois par jour 25 grammes de poudre de viande délayée dans l'eau ou le lait aromatisés avec de l'essence de menthe et additionnés de 10 grammes de bicarbonate de soude.

La quatrième phase est celle où l'on peut prescrire le régime habituel des dyspeptiques et abandonner le lait; l'eau pure sera la seule boisson permise. Seront interdits les salades et autres crudités, les épices, les sauces au vin, les viandes dures, la charcuterie, le gibier, le homard, les fruits secs et huileux; le pain sera remplacé par des biscottes. A ce moment on institue la cure d'eau saline de Carlsbad qui sera poursuivie pendant vingt à vingt-cinq jours.

L'ulcère, trop d'exemples le prouvent, est éminemment sujet aux récidives. La moindre infraction au régime, les fatigues, les efforts, les émotions mêmes peuvent entraîner ces récidives: aussi faudra-t-il mettre les malades en garde contre toutes les causes susceptibles de provoquer le retour de l'ulcère; on les priera de se soumettre pendant longtemps à des examens fréquents, et on n'hésitera pas à les remettre au repos et au régime lacté si les douleurs et les vomissements se reproduisent.

Il n'a pas été question jusqu'ici du traitement chirurgical; en effet, l'extirpation de l'ulcère ne constitue pas une méthode de traitement que l'on puisse proposer rationnellement, dans le cas d'ulcère récent.

Lorsque Rydygier eut publié le résultat de la première opération ayant pour but la guérison radicale de l'ulcère simple, son audacieuse tentative, qui cependant avait été suivie de succès, fut qualifiée sévèrement. Son travail avait pour titre : *La première résection de l'estomac pour ulcère*. « Ce sera la dernière, espérons », répondit-on dans le *Centralblatt für Chirurgie*.

Ce ne fut pas la dernière, car le nombre des résections pratiquées sur les estomacs atteints d'ulcère représente aujourd'hui un chiffre assez important.

Mais cette opération comporte une mortalité trop grande pour qu'on puisse la considérer comme un moyen de traitement de l'ulcère non compliqué.

## II. — Traitement des complications de l'ulcère récent.

L'ulcère récent en voie d'évolution peut se compliquer d'accidents graves, souvent mortels, au premier rang desquels il faut placer la perforation et l'hémorragie.

La perforation avec péritonite généralisée entraîne la mort à bref délai, dans